

Fonds d'aide d'urgence Covid-19

Bilan des actions et
de l'utilisation des fonds
collectés de 2020 à 2023



fondation
des hôpitaux

Une crise inédite et un élan de générosité sans égal

Le 9 janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) lance une alerte internationale sur la multiplication des cas Covid. En France, l'état d'urgence sera déclaré dans un premier temps pour une durée de deux mois à compter du 24 mars 2020, date de publication de la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

Un fort élan de générosité, aussi bien de la part des particuliers que des entreprises, permettra aux établissements de santé de faire face à cette crise. Ainsi, par la création du « Fonds d'aide d'urgence Covid-19 », la Fondation des Hôpitaux aura recueilli près de 72,5 millions d'euros issus de la générosité du public sur l'année 2020.

Au total, de 2020 à 2023, **76 millions d'euros ont été collectés**. D'abord limitée aux régions situées dans l'est et le nord de la France, puis touchant tout le territoire, la crise sanitaire a eu un impact sur les malades, leurs familles et leurs proches, mais aussi sur les personnels hospitaliers confrontés à la violence et la soudaineté de l'épidémie ainsi qu'aux nombreux décès.

Pendant cette période douloureuse et angoissante de crise "aigue", la Fondation s'est **attachée à accompagner, à son niveau, les hôpitaux et les EHPAD** dans leurs efforts de réorganisation et de lutte contre ce fléau. Grâce à la grande générosité de ses donateurs et mécènes, elle a pu poursuivre son action, en mettant en oeuvre **des programmes structurants pour traiter des conséquences de cette crise** dans les établissements sanitaires.

En octobre 2022, la Cour des Comptes publie le rapport "Les collectes de générosité du public liées à la crise sanitaire". Il fait état des conclusions d'une enquête menée par la Cour auprès de cinq organismes ayant reçu des fonds dans le cadre de la crise sanitaire sur les exercices 2020 et 2021. Parmi ces cinq organismes, figure la Fondation des Hôpitaux. La Cour des Comptes a mis en évidence les bonnes pratiques. Elle souligne ainsi la **grande réactivité des cinq organismes pour faire face à une crise d'une ampleur inédite et pour mettre en place des mécanismes innovants de collecte de dons**.

Sur la recommandation de la Cour des Comptes, la Fondation a dressé un bilan exhaustif et global sur son action et sur l'utilisation des fonds collectés de 2020 à 2023.



ANNÉE 2020 : Aides de première urgence et traitement des premières conséquences de la crise

Le Plan d'aide d'urgence déployé sur tout le territoire en 2020, pendant la première vague de l'épidémie, s'est construit en **trois phases successives de financements** ; cela a permis une gestion de crise s'adaptant semaine après semaine à l'évolution des besoins des principales victimes du Coronavirus : les patients, les soignants et les aidants. **35,2 M€ ont ainsi été alloués et ont permis à la Fondation d'accompagner les établissements hospitaliers, dans le respect de sa mission.**

4 GRANDES DATES



16 mars

Création du **Fonds d'Aide d'Urgence Covid-19** et appel aux équipes hospitalières pour faire remonter les besoins urgents

25 mars

Lancement de la Phase 1

22 avril

Lancement de la Phase 2

26 mai

Lancement de la Phase 3

Phase 1 : Plus de 22,3 M€ dédiés au soutien des établissements les plus impactés par l'épidémie dès le début de la première vague

Axe 1 : Soutenir la réorganisation accélérée des hôpitaux et des EHPAD

- 11,4 M€ pour soutenir 57 hôpitaux en première ligne.
- 5 M€ pour soutenir la réorganisation de plus de 3 000 EHPAD.
- 1,1 M€ aux autres hôpitaux en tension.

Axe 2 : Protéger les soignants et alléger leur quotidien

- 0,9 M€ pour l'opération « Un bon repas pour bien soigner » Plus de 100 000 repas livrés aux soignants sur leur lieu de travail.
- 0,5 M€ pour assurer la sécurité des soignants contre la Covid-19.
- 0,31 M€ pour équiper leurs salles de repos.

Axe 3 : Maintenir le lien familial des patients et des personnes âgées confinés loin de leurs proches

- 3,1 M€ correspondant à l'achat de 37 000 tablettes distribuées dans plus de 4 000 EHPAD et 437 hôpitaux.

Phase 2 : 7,3 M€ pour atténuer l'impact de la crise sanitaire et du confinement dans les hôpitaux

Axe 1 : Soutenir les hôpitaux ayant accueilli des transferts de patients

- 3,4 M€ répartis dans 34 hôpitaux organisés pour accueillir les patients transférés.

Axe 2 : Adapter la prise en charge des patients suivis en psychiatrie aux contraintes liées à la crise.

- 3,9 M€ consacrés à la réorganisation de 96 Centres Hospitaliers en Santé Mentale.

Phase 3 : 5,6 M€ pour accompagner les établissements et les familles dans la période de déconfinement

Axe 1 : Favoriser le rapprochement des familles dans les EHPAD

- 5,2 M€ en soutien à plus de 800 EHPAD.

Axe 2 : Répondre au besoin urgent des aidants de solutions de répit

- 403 K€ attribués pour des séjours de répit pour les enfants malades et leurs familles, à l'été 2020.

ANNÉE 2021 : Poursuite des actions initiées en 2020

Plus que jamais en 2021, la Fondation a souhaité placer l'humain au cœur de l'hôpital, pour l'aider à gérer les conséquences de la crise COVID. **12,5 M€ ont été consacrés à juguler la crise et à en minimiser les conséquences pour les patients et leurs familles, et les soignants.**

Janvier : **1,5 M€** correspondant à **100 000 titres restaurant offerts** aux personnels soignants, pour les remercier de leur engagement pendant la crise.

Mars | Programme soignants: "Prenons soin de ceux qui soignent"

Objectifs : Création ou aménagement d'espaces dédiés au bien-être des soignants et à leur qualité de vie au travail

- **4 M€** engagés pour soutenir la création de **100 premiers espaces**

Avril | Programme de soutien aux Maisons des Adolescents

Objectifs : Aider ces maisons à faire face à l'afflux important de demandes de prises en charge en urgence, de jeunes en détresse, conséquence directe de la crise : manque de lien social, décrochage scolaire, violences familiales, troubles du comportement...

- **2,6 M€** engagés auprès de **90 maisons à travers la France** ; cela s'est concrétisé par :
 - Le financement de téléconsultations et d'unités mobiles,
 - Le financement de vacations supplémentaires des professionnels de santé,
 - Le financement des aménagements d'espaces d'accueil supplémentaires.

Octobre | Soutien aux hôpitaux d'Outre-Mer

Objectifs : A la fin de l'été/début de l'automne un certain nombre d'établissements d'Outre-Mer ont été confrontés à **une nouvelle vague de la pandémie nécessitant de nouvelles dotations** à destination des centres hospitaliers universitaires mais aussi des établissements n'en ayant pas été bénéficiaires au printemps 2020.

- **2,4 M€** réservés pour **24 établissements** à La Réunion, en Martinique, en Guadeloupe, à Mayotte, en Polynésie Française, à Wallis et Futuna, Saint-Pierre et Miquelon et en Nouvelle-Calédonie

Novembre | Appel à projet pour lutter contre l'isolement des personnes âgées

Objectifs : Poursuivre l'action historique de la Fondation en faveur des personnes âgées accueillies en EHPAD, en finançant des projets permettant d'améliorer le quotidien des résidents en situation de grande vulnérabilité face au virus et isolés de leurs proches.

- **2 M€** pour **341 projets** dont :
 - **194 projets d'activités et de séjours** permettant de développer le lien social (musique, médiation animale, danse, théâtre, arts plastiques, visites, ...)
 - **143 subventions pour l'aménagement d'espaces intérieurs et extérieurs** favorisant le rapprochement des familles (salons, jardins, cuisines, ...)

4 TEMPS FORTS 

Mars

Appel à projets "Prenons soin de ceux qui soignent"

Avril

Programme de soutien aux Maisons des Adolescents

Octobre

Soutien aux hôpitaux d'Outre-Mer

Novembre

Appel à projets pour lutter contre l'isolement des personnes âgées

ANNÉE 2022 : Gestion des conséquences de la crise sanitaire

En 2022, les conséquences de la crise sanitaire sont encore prégnantes, particulièrement concernant la santé mentale et l'isolement des personnes âgées en EHPAD. 17,3 M€ ont été distribués pour cette gestion.

3 TEMPS FORTS



Mars à Décembre

Appel à projets "Prenons soin de ceux qui soignent"

Mai

Appel à projets Santé Mentale

Septembre à Octobre

Appel à projets pour l'amélioration du quotidien des personnes âgées

Mars - Décembre | Programme soignants : "Prenons soin de ceux qui soignent"

Objectifs : Répondre à des besoins simples et pourtant indispensables face à l'usure et à l'épuisement professionnel auxquels les équipes soignantes sont confrontées en finançant des espaces de repos.

- 7,3 M€ consacrés à la création ou l'aménagement de 182 espaces soignants

Mai | Programme Santé Mentale des enfants, adolescents et jeunes adultes

Objectifs : Soutenir les établissements pédopsychiatriques et les Maisons des Adolescents pour améliorer de la prise en charge de nouveaux patients en souffrance psychique

- 7,1 M€ pour financer 129 projets qui concernent :
 - l'amélioration des espaces de prise en charge,
 - le développement de la prise en charge à distance,
 - le développement des activités,
 - l'organisation de séjours,
 - la création d'unités mobiles,
 - le développement et l'équipement d'unités mobiles préexistante.

Septembre - Octobre | Programme pour lutter contre l'isolement des personnes âgées

Objectifs : Poursuivre l'action de la Fondation en faveur des personnes âgées accueillies en EHPAD, en finançant des projets permettant de retisser du lien social

- 2,9 M€ contribueront au financement de 375 projets traitant de :
 - l'organisation d'activités et de séjours : achat de matériel et d'équipement, rémunération d'intervenants...
 - la mobilité : minibus ou véhicule motorisé, vélos adaptés...



ANNÉE 2023 : Gestion des dernières conséquences de la crise sanitaire

La Fondation aura atteint son objectif d'engager la totalité des fonds COVID en 3 ans. **10 M€ sont engagés.**

Janvier | Programme Santé Mentale

Poursuite des objectifs de 2022 : Soutenir les établissements pédopsychiatriques et les Maisons des Adolescents pour améliorer la prise en charge de nouveaux patients en souffrance psychique.

- **3,4 M€** participant au financement de **104 dossiers**. Les projets visent :
 - **L'amélioration des prises en charge** : solutions de digitalisation, développement de la prévention, projets de transition (passage de l'adolescence à l'adulte), rénovation de locaux, développement des activités et médiations thérapeutiques, formations à destination des professionnels
 - **Le développement du maillage territorial**, avec le soutien à «l'aller vers» : création/développement des unités mobiles, équipement de ces unités, création d'antennes locales...

Juillet - Décembre | Programme "Prenons soin de ceux qui soignent"

Poursuite des objectifs de 2022 : La Fondation a souhaité diversifier les réponses données, en ouvrant son champ d'action aux initiatives diverses visant à **améliorer la qualité de vie au travail des soignants**.

- **3,7 M€** contribueront au financement de **80 projets**.

Septembre à Octobre | Programme "Amélioration du quotidien des personnes âgées"

Objectifs : L'appel à projet a été lancé début septembre. Il concerne des projets traitant de **3 grands thèmes autour du lien social** :

- **L'aménagement d'espaces dédiés** favorisant le confort et l'accueil, dits tiers lieux.
- **L'organisation de séjours** ou d'activités culturelles, sportives ou via des dispositifs innovants
- **L'aide à la mobilité « douce »** des personnes âgées

- **2,9 M€** sont réservés à ce programme. Le **Comité d'Orientation examinera les dossiers éligibles le vendredi 24 novembre prochain**, pour une décision du Conseil d'Administration le **lundi 5 décembre 2023**.

**3 TEMPS
FORTS** 

Janvier

Appel à projets
"Santé Mentale" -
Pièces Jaunes

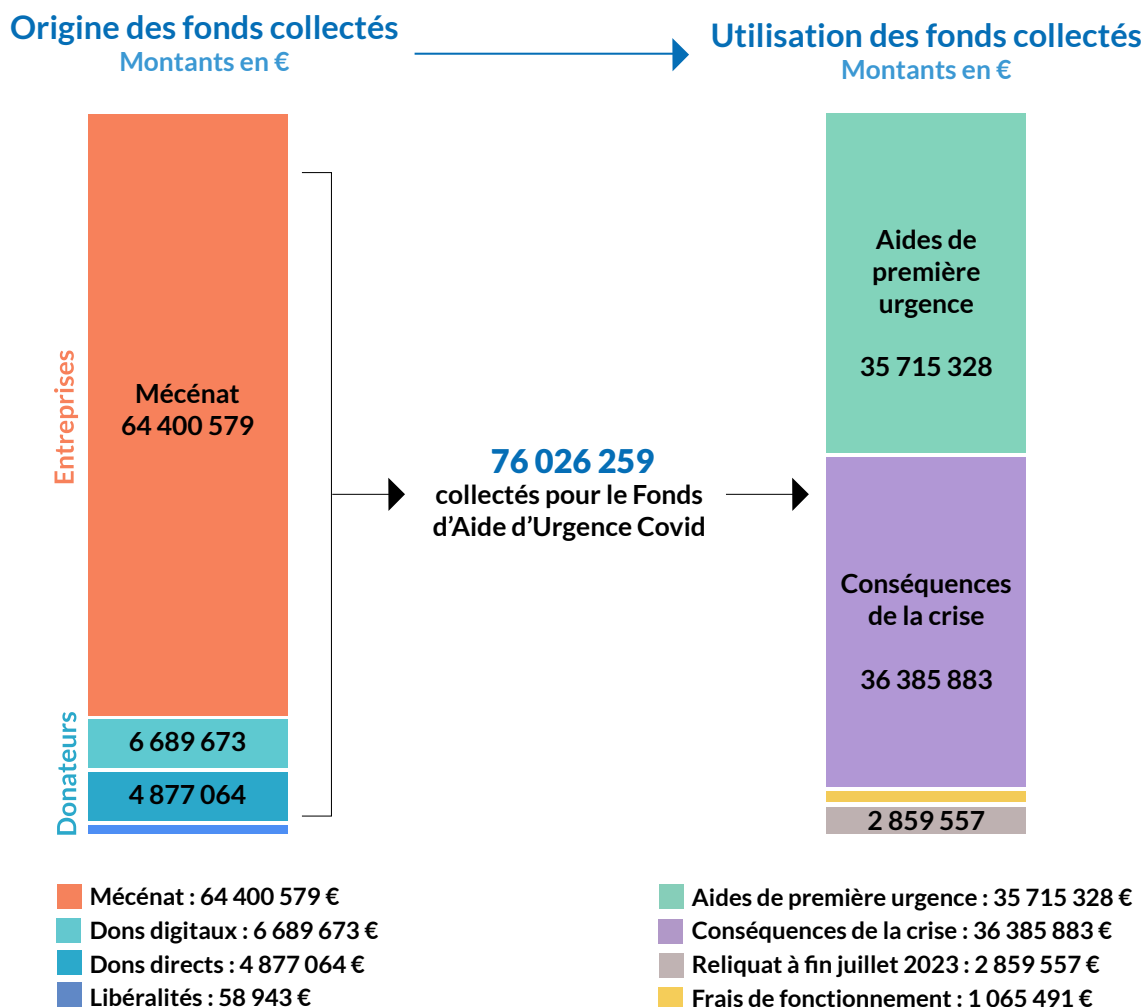
Juillet à Décembre

Appel à projets
"Prenons soin de
ceux qui soignent"

Septembre à Octobre

Appel à projets
pour l'amélioration
du quotidien des
personnes âgées

SYNTHÈSE DE L'UTILISATION DES FONDS COLLECTÉS



Origine des fonds collectés

L'élan de générosité a été inédit pour la Fondation :

- Le mécénat a concerné de nombreuses entreprises à travers la France, de toutes tailles (TPE, PME, CAC 40).
- Les donateurs se sont mobilisés essentiellement via internet, sms ou via des cagnottes en ligne.
- Les libéralités représentent les droits d'auteur de chansons spécialement écrites à cette période-là.

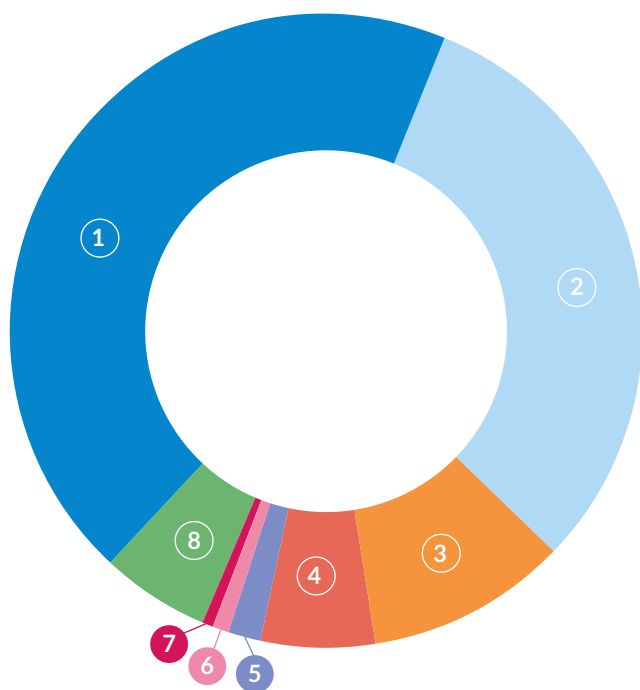
Utilisation des fonds collectés

L'urgence d'agir au plus fort de la crise en 2020, a obligé la Fondation à adapter ses modalités d'attribution de subventions pour apporter une aide immédiate aux hôpitaux. Ainsi elle a consenti des aides forfaitaires en 2020, cadrées pour suivre la mission de la Fondation et évaluées avec la Fédération Hospitalière de France. En 2021, ces aides forfaitaires ont concerné uniquement le programme de soutien aux hôpitaux d'Outre-Mer. Cela a nécessité un suivi de la bonne utilisation des fonds par les établissements.

Les subventions traitant des conséquences de la crise, ont nécessité le lancement d'appels à projets nationaux et thématiques, après consultation des établissements sanitaires pour apporter une aide au plus près du terrain. Ces attributions ont suivi les règles habituelles de la Fondation, c'est à dire, un engagement par convention et un versement à réalisation.

Le reliquat d'attribution constaté fin juillet 2023, sera engagé d'ici la fin de l'année dans le programme d'amélioration du quotidien des personnes âgées.

RÉPARTITION PAR GRANDS TYPES D' ACTIONS



- 1 Amélioration des conditions d'accueil des patients : 31 969 068,51 €
- 2 Amélioration des conditions de travail des soignants : 22 428 477,48 €
- 3 Achat de matériel médical : 7 317 552,34 €
- 4 Achat d'équipement de protection individuelle : 4 146 657,08 €
- 5 Amélioration des conditions de travail des équipes administratives : 1 157 439,38 €
- 6 Actions de dépistage et recherche COVID : 702 100 €
- 7 Accompagnement des proches aidants : 486 121,09 €
- 8 Justificatifs non encore reçus : 3 893 794,91 €

Utilisation des fonds collectés

Les actions financées grâce aux fonds collectés sont en cohérence avec l'objet du Fonds d'Aide d'Urgence Covid-19 et les missions habituelles de la Fondation.

En effet, des efforts financiers importants ont été consacrés à l'amélioration des conditions d'accueil des patients (adaptation des modalités d'accompagnement, maintien du lien avec l'extérieur...) ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail des soignants (aménagement de salles de repos, intervention bien-être, matériel de travail ergonomique...). Le soutien aux aidants a également été un axe important avec les séjours de répit, l'aménagement d'espaces intérieurs et extérieurs pour l'accueil des familles en EHPAD mais aussi le programme de santé mentale.

Sur l'utilisation proprement dite des fonds par les établissements hospitaliers et les EHPAD, 54,4 M€ ont permis d'améliorer les conditions d'accueil des patients et les conditions de travail des personnels soignants.

L'essentiel des justificatifs non encore reçus (3 893 794,91 €) concerne le programme de soutien aux hôpitaux d'outre-mer, encore fortement impactés à ce jour par la crise et ses conséquences.

14 M€ ont concerné principalement l'aide apportée pour permettre la réorganisation des hôpitaux, l'aide à la sécurisation du travail des hospitaliers (dépistage, équipement de protection individuelle...). Ces aides ont été distribuées pour la plupart en 2020.

Plus que jamais, une institution essentielle pour accompagner l'évolution de l'hôpital

La situation d'urgence de la crise Covid-19 a par ailleurs été l'occasion pour la Fondation de questionner et **réinventer ses modalités d'intervention**, sa gouvernance ainsi que les partenaires avec lesquels elle travaille.

En effet, depuis la crise épidémique, la Fondation a vu son action et **sa force de collecte décupler**, en tant qu'institution essentielle pour aider au plus près les établissements de santé, leurs personnels et les patients. Aussi, la Fondation a-t-elle été confrontée à un certain nombre de défis quant au positionnement stratégique qu'elle souhaite assumer dans les années à venir.

En 2022, cette réflexion a abouti à une **nouvelle structuration des équipes** avec la création d'outils de suivi et la formation de processus transversaux. La Fondation a également élaboré un **plan stratégique triennal**. Ce plan se décline en **cinq orientations principales** qui induisent une transformation structurelle de la Fondation :

- Affirmer la place de la Fondation comme institution essentielle dans l'accompagnement des établissements de santé ;
- Réaffirmer la dimension double de sa mission : améliorer le quotidien de l'hôpital avec des initiatives récurrentes mais soutenir également l'innovation au service des publics concernés par sa mission ;
- Redéfinir son ambition pour les projets à destination des personnes âgées hospitalisées et visant à créer les conditions du bien vieillir ;
- Resserrer son action autour de cinq axes prioritaires. La Fondation effectuera une évaluation de ces thématiques d'action pour définir un nouveau plan stratégique.

Le plan stratégique est consultable [sur le site internet de la Fondation](#).

“ Nous avons soutenu nos soignants, l'hôpital et les malades pendant cette crise grâce à la générosité de tous, donateurs privés et entreprises mécènes. Nous sommes profondément reconnaissants envers chacun d'entre vous de votre mobilisation hors norme et de votre engagement à nos côtés.

La Fondation des Hôpitaux a à coeur de poursuivre son soutien auprès des établissements sanitaires et médico-sociaux pour améliorer le quotidien des patients, des aidants et des soignants. Vous pouvez compter sur notre mobilisation ! ”

Marion Cinalli, Directrice Générale de la Fondation des Hôpitaux

